



Chère Madame, Cher Monsieur,
Chers Bois-Colombiens,

Face aux événements dramatiques qui ont endeuillé notre pays, il nous appartient de manifester plus que jamais notre attachement au vivre ensemble et à la démocratie, que ce soit au niveau national ou local. C'est pourquoi je souhaite que vous soyez nombreux à participer à l'une des trois réunions publiques prévues fin novembre. Comme les années précédentes, ces réunions seront l'occasion d'échanger sur les actions récemment engagées au service de la ville.

Lors des dernières élections municipales de mars 2014, vous avez majoritairement exprimé votre soutien au projet que nous portons pour Bois-Colombes : préserver le cadre de vie agréable de notre ville, améliorer le quotidien de chacun d'entre vous, renforcer les services et les équipements pour chaque quartier. Des objectifs clairs, que notre équipe municipale s'emploie à mettre en œuvre.

Après la rénovation complète du collège Albert-Camus et sa réouverture en 2014, cette année aura été marquée par les travaux de reconstruction de l'école Pierre-Joigneaux qui s'achèveront en 2016 et ceux de la Coulée verte qui permettra de relier, dès 2017, à pied et en vélo, la gare des Vallées à la gare de Bécon.

En 2016, de nouveaux chantiers vont démarrer : la rue des Bourguignons sera réaménagée, afin de redynamiser et de fluidifier les déplacements de cette rue commerçante au cœur de la ville et de préparer ainsi l'arrivée de la future ligne 15 du Grand Paris Express ; la maison de la Petite Enfance Pasteur/À tire-d'aile sera réhabilitée et agrandie ; le gymnase Smirlian va être reconstruit et transformé en centre omnisports ; l'école Saint-Exupéry sera restructurée et agrandie afin d'accueillir davantage de classes.

Seule ombre au tableau : les nombreux projets du quartier Nord, prévus dans le cadre de la zone d'aménagement concerté Pompidou-Le Mignon (Zac PLM), prennent du retard.

Les chantiers des premiers immeubles ainsi que le mail piéton, situés entre la rue Armand-Lépine et l'avenue d'Argenteuil, viennent tout juste de commencer. Les autres lots d'immeubles, le réaménagement et l'extension du parc Pompidou ainsi que la construction de nouveaux équipements publics (dont un centre de loisirs), sont prêts à démarrer. Pourtant, les travaux sont suspendus.

Et pour cause : depuis trois ans, l'opération de la Zac PLM fait l'objet d'un blocage systématique de la part de quelques personnes regroupées autour de l'opposition municipale. Elles accumulent les procédures judiciaires et, de fait, retardent le démarrage des travaux. Ces procédures privent les habitants du quartier Nord d'équipements et d'un cadre de vie de qualité et impactent directement et lourdement les finances de la Ville.

.../...

Parmi les nombreux recours déposés, neuf ont d'ores et déjà été examinés par la justice. Un seul recours a conduit à une très légère correction d'un permis de construire portant sur l'implantation d'un bâtiment par rapport à l'alignement de la rue. Les huit autres ont été jugés irrecevables ou sans pertinence sur le fond. Le juge a condamné à chaque fois les requérants à des amendes conséquentes. Un jugement du TGI souligne « *le caractère abusif et fautif des recours et l'intention de nuire au projet de Zac* » ; ce sont les mêmes conclusions que le juge vient de confirmer à l'encontre de l'association ADN-BC : « *...les recours s'inscrivent dans un cadre plus large de lutte contre la Zac Pompidou-Le Mignon et apparaissent ressortir d'un but de retarder, voire bloquer l'aménagement de la Zac en cause... Ils relèvent donc d'une certaine intention de nuire au projet de Zac.* »

Malgré ces décisions sans ambiguïté, qui ne laissent aucun doute sur la bonne volonté des uns et la mauvaise volonté des autres, certains requérants ont fait appel de ces décisions devant la cour administrative, et poursuivent en déposant de nouveaux recours, à l'instar de l'opposition municipale. Ce faisant, ils portent à nouveau préjudice à l'ensemble des habitants du quartier Nord.

Ces nombreuses actions, qui sont le fait de quelques personnes, ne changent en rien la détermination de la Ville à poursuivre la mise en œuvre de l'opération de la Zac PLM, qui offrira à terme un meilleur cadre de vie aux habitants du quartier Nord. Mais nous déplorons que ce projet ne puisse avancer plus rapidement, du fait de l'attitude égoïste et irresponsable de quelques-uns.

Nous vous présenterons plus en détail l'avancement de l'opération de la Zac PLM, ainsi que l'ensemble des projets en cours et à venir dans chacun de vos quartiers, lors des prochaines réunions publiques.

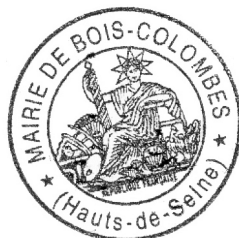
Elles seront aussi l'occasion, comme chaque année, de vous présenter le travail mené dans chaque Conseil de quartier. La question de la future Métropole du Grand Paris sera également évoquée.

Les dates des prochaines réunions publiques :

- **le mardi 24 novembre à 20h, salle Le Vigny, mairie de quartier Les Bruyères - 2, allée Marc-Birkigt**
- **le mercredi 25 novembre à 20h, Hôtel de Ville - 15, rue Charles-Duflos**
- **le jeudi 26 novembre à 20h, Scène Mermoz - 67, rue de l'Abbé-Glatz**

Espérant vous rencontrer à cette occasion et avoir ainsi la possibilité d'échanger de vive voix avec vous, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bien à vous.



Le Maire,
Vice-Président du Conseil départemental
des Hauts-de-Seine

Yves RÉVILLON